

Madame, Monsieur,

Suite au formulaire d'autorisation à la vaccination que vous aviez complété en septembre 2023, votre enfant a pu profiter **gratuitement** et au sein de son collège, d'une première vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV), par l'équipe mobile du centre de vaccination polyvalent du CHU de Nantes en octobre 2023.

Au vu du nombre très important d'enfants à vacciner dans le département de Loire-Atlantique nous vous informons qu'il **ne pourra pas bénéficier du rappel de la vaccination au sein de son collège** comme prévu initialement.

Nous vous invitons donc à prendre contact avec votre médecin traitant ou tout autre professionnel de santé habilité (infirmier, pharmacien, sage-femme) pour la réalisation du rappel de ce vaccin (ou de sa première injection si votre enfant n'a pas encore entamé son schéma vaccinal).

Je vous rappelle que cette vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) permet de prévenir jusqu'à 90% les infections HPV à l'origine des cancers et que le vaccin est recommandé pour toutes les jeunes filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans révolus.

Cordialement.